

COMITE REGIONAL TENNIS LIEGE

Maison des Sports

Rue des Prémontrés, 12 4000 LIEGE

Tel : 04/237.91.24 ou 25 Fax : 04/222.90.51

E-Mail : secretariat@aftliege.net

Site : www.aftliege.net

SAISON 2012.

INSTRUCTIONS ARBITRES et JUGES-ARBITRES – CARTES DE PRESTATIONS

Lien vers la feuille de prestation : http://www.aftliege.net/ftp/documents/arbitrage_carte.xls

A partir de 2012, les cartes de prestations devront être téléchargées sur notre site www.aftliege.net dans la rubrique « Arbitrage ».

Voici la procédure :

Dans la rubrique « Arbitrage », vous trouverez le document (carte de prestations).

Vous devez l'enregistrer sous (par exemple, Mes documents, une clé usb....)

Vous devez remplir ce document de la manière suivante :

- Date : reprendre le numéro de semaine ou la date du lundi du tournoi
- Club : indiquer le club organisateur
- Type d'épreuve : indiquer tournoi ou interclubs
- **Pour les arbitres** : indiquer dans les prestations : le nombre, inutile de mentionner le nom des joueurs et les catégories.

Si vous avez officié en tant que juge de ligne lors d'un tournoi, il suffit de noter : « **JDL** » dans la case prévue.

Si vous avez officié en tant qu'arbitre standby lors d'un tournoi, il suffit de noter : « **SBY** » dans la case arbitres de chaise.

- Indiquer le nom du juge-arbitre ;
- **Pour les juges-arbitres** :
- Date : reprendre le numéro de semaine ou la date du lundi du tournoi
- Club : indiquer le club organisateur
- Type d'épreuve : indiquer tournoi ou interclubs
- Prestations : Si vous avez officié en tant que juge-arbitre, indiquer : « **JAR** »
Si vous avez officié en tant que juge-arbitre adjoint, indiquer : « **JAD** » dans la case juge-arbitre.

Lorsque votre carte est ainsi complétée, vous devrez la renommer comme suit :

Prestations – année – prénom – nom – (exemple : Prestations 2012 Marc Dumont)

Et l'envoyer par e-mail : secretariat@aftliege.net pour le **30 SEPTEMBRE 2012**.

Les cartes d'arbitrage doivent obligatoirement rentrer au secrétariat.

Meilleures salutations sportives.

Le secrétariat régional,